

## ÉTAT SANITAIRE

### PROJET DE RESTAURATION

#### PARTI GÉNÉRAL

L'église Saint-Paul de Reilhac est indiscutablement une architecture romane d'une haute valeur d'authenticité et qui a subi très peu de transformations depuis son érection au 12<sup>e</sup> siècle. Toutefois, son état général nécessite des travaux de conservation.

Le point le plus urgent est l'état de ruine que présente la sacristie. Sa construction tardive, son état de délabrement et sa faible valeur permettent d'envisager sa démolition. L'unité stylistique de l'église s'en trouvera renforcée. Une baie, murée dans le contrefort central, symétrique de celle située sur le mur Sud du clocher, pourra alors être débouchée.

L'état actuel des toitures et/ou le type de charpentes et de couvertures mettent en question la conservation et la compréhension de l'édifice. Les fissures que porte la voûte en cul-de-four motivent la pose d'une couverture en lauses du chevet. Il est raisonnable de penser que la charge d'une telle toiture créerait un effet pinacle équilibrant les poussées. Sa réalisation renforcera la stabilité de l'abside et permettra de restituer la forme médiévale du chevet. La charpente actuelle de la nef ne respecte ni la silhouette d'origine de l'église, ni la volumétrie intérieure. Nous proposons deux versions de restauration. La première version, une charpente à chevron formant ferme supporte une voûte lambrissée. Ce lambris confère à la nef une lisibilité qui lui fait actuellement défaut tout en apportant très peu de changements à la silhouette extérieure. La seconde version consiste en une charpente charentaise suivant la pente d'origine (il est possible de voir cette pente sur la face intérieure du pignon Ouest) et libérant le volume intérieur.

Les enduits intérieurs sont très dégradés en partie basse, du fait des remontées capillaires. Cette dégradation s'observe clairement en comparant des photos des années 1960 à celles d'aujourd'hui. Il est essentiel de régler les problèmes d'infiltration en dégageant et protégeant les pieds de murs, en drainant, retenant et évacuant les eaux de pluie et de ruissellement. Alors seulement pourront être traités, renforcés et complétés les parements intérieurs. On observe une dégradation continue de ces enduits et les peintures murales visibles sous la chaire, de même que dans le chœur et sur le bandeau haut du chevet méritent d'être conservées.

Dans les années 1960, une opération de déblaiement menée par des scouts, après dépose du plancher de la nef, n'a pas permis de retrouver le niveau de sol d'origine. Le sol est depuis resté en terre battue, en dessous du niveau du seuil d'entrée. La pose d'un plancher neuf nous semble justifiée.

L'ensemble de ces interventions et les travaux de mise en valeur - éclairage, traitement des abords - doivent être discrets et raisonnés, en se limitant à la conservation de l'église Saint-Paul de Reilhac et de son intégrité.

## MISE HORS D'EAU

### NEF

La couverture de la nef doit être remise à neuf en même temps que la reprise de la charpente. Cette couverture neuve doit intégrer une gestion des eaux de pluie pour éviter les remontées salines en pied de mur et le rejaillissement des eaux de pluie au niveau du solin Est.

#### *Projet de restauration :*

- *Dépose complète de la couverture et de la charpente. Pose d'une charpente neuve en chêne et réfection à neuf en tuile creuse,*
- *Doublement des courants en pied de clocher,*
- *Mise en place d'une havraise en cuivre pour récupérer les eaux pluviales sans modifier la ligne de ciel des rives de couverture.*

### CLOCHER

Restaurée lors de la dernière campagne de travaux des années 1960, la toiture du clocher ne nécessite d'autre intervention que la reprise des lacunes - ardoises tombées ou déplacées. Le sol est couvert de fientes et de pelotes de déjection.

#### *Projet de restauration :*

- *Révision générale en recherche,*
- *Nettoyage de l'intérieur, notamment des fientes avec équipement adapté,*
- *Mise en place de grillages anti-volatile entre les chevrons,*

### CHEVET

Une modification antérieure de la toiture a modifié la descente de charge. Un effet pinacle, résultat de la charge d'une couverture en lauses, aurait équilibré les poussées en déversement. Ces poussées sont à l'origine des fissures apparues sur la voûte en cul-de-four du chevet.

#### *Projet de restauration :*

- *Dépose de la toiture existante et reprise de la charpente,*
- *Pose d'une couverture en lauses,*
- *VARIANTE TECHNIQUE mise en place de tirants forés pour équilibrer les poussées et simple révision et nettoyage de la toiture*

## STABILITÉ

### EFFONDREMENT DE LA SACRISTIE

L'édifice ayant servi de sacristie, adjonction tardive gênant la lisibilité de l'église, a vu son état général se dégrader au point d'être, en 2015, à demi ruiné. L'angle Nord-Ouest s'est effondré, les tuiles se déchaussent et le voligeage est pourri au point de tomber en morceaux. La construction de cet édifice a nécessité l'ouverture d'une porte et la fermeture d'une baie.

#### *Projet de restauration :*

- *Dépose en démolition de l'édifice, cis conservation des baies,*
- *Bouchement de la porte en pierre-de-taille sur le parement extérieur, cis complément de la banquette en pierre,*
- *Contrefort central : débouchement de la baie et restauration de la partie basse entaillée.*

## FISSURATION DE LA VOÛTE DU CHŒUR

Comme vu précédemment, ces fissures sont le résultat des mouvements apparus suite à une probable modification de la descente des charges. L'installation de tirants forés ou la pose d'une couverture en lauses créant un effet pinacle permettrait d'équilibrer les poussées au déversement.

### *Projet de restauration :*

- Pose de témoins sur les fissures et étude structurelle,
- Neutralisation des poussées au déversement : pose de tirants dans l'épaisseur des murs neutralisant les efforts de poussées en déversement,
- Injection de coulis, remaillage de maçonnerie et reprise des enduits en recherche.

## CONSERVATION ET ASSAINISSEMENT

### CHARPENTE DE LA NEF

La charpente actuelle empêche une lisibilité du volume de la nef et obstrue la vue de la baie axiale Ouest et l'arc triomphale en les barrant. Les photographies d'archives montrent que le système de poutraison basse a servi uniquement à la mise en place d'un plafond en lattis. La charpente haute est en état de conservation moyen, avec certains éléments cassés ou très dégradés par les champignons.

Un dernier état est connu grâce aux photographies des années 60 : un plafond plat

### *Projet de restauration :*

- Dépose complète de la charpente et conservation de 80% des bois,
- Repose des fermes restaurées en conservant la pente de toit actuelle + une voûte lambrissée mettant en valeur l'espace intérieur et dégagant arc triomphal et baie Ouest,

### PAREMENTS EXTÉRIEURS

Les parements sont de deux types : en pierre de taille granitique ou en moellons de pierre schisteuse. Les joints sont altérés par les eaux de ruissellement, de rejaillissement et la végétation. Des disjoints, fissurations et quelques lacunes peuvent s'observer, notamment au niveau du glacis des contreforts et du portail.

### *Projet de restauration :*

- Nettoyage à la brosse, traitement biocide et éradication de la végétation,
- Glacis : remaillage + coulis gravitaire pour consolidation,
- Purge des joints ciment des surélévations en moellons de la nef et réfection à la chaux,
- Ancienne sacristie, piquage des enduits et rejointoiement du parement,
- Portail Sud : Remplacement pierres fissurées et/ou manquantes à l'identique au niveau des piédroits et des colonnettes,  
    *OPTION* remplacement à l'identique des colonnettes de la baie axiale Est,
- Système d'évacuation des eaux de pluie : mise en place d'un revers pavé au pied du clocher et du chevet, dégagement, talutage et drainage le long du mur gouttereau Nord, raccordement des descentes d'eau au regard présent sur la parcelle, à mettre en relation avec la question archéologique par le biais d'un diagnostic.

### PAREMENTS INTÉRIEURS

Les élévations intérieures comportent des enduits et badigeons subsistant en parties hautes, dégradés en parties basses jusqu'au support. Les remontées d'eau par capillarité sont la cause de la dégradation des parements. Ces enduits et badigeons subsistent en parties hautes. Des peintures murales sont visibles dans le faux-carré, ainsi que dans la nef et sur le bandeau haut de l'abside.

**Projet de restauration :**

- Diagnostic ou évaluation des peintures murales à faire réaliser par un spécialiste, pour étudier un dégagement ou une mise en valeur suivant le résultat de cette étude spécifique.
- Consolidation des enduits existants par coulis PLM,
- Piquage en recherche des enduits et joints en ciment et réfection à la chaux,  
OPTION Complément des enduits à la chaux, mise en œuvre de badigeons + eau forte d'harmonisation.

## MENUISERIE PORTAIL

L'état de conservation des portes nécessite une révision.

**Projet de restauration :**

- Les portes seront restaurées en atelier puis reposées sur gonds neufs.

## AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

Le sol de la nef est en terre battue et la présence d'un plancher aujourd'hui disparu est attestée. Les marches descendant à la crypte sont irrégulières et glissantes. Aucun escalier ou échelle ne permet d'accéder à la chaire. La main courante entre nef et chœur est dégradée. L'accès au clocher se fait sans sécurité à l'aide d'une échelle bricolée.

**Projet de restauration :**

- Restitution plancher de la nef au même niveau que le seuil d'entrée, à +11cm que le sol actuel,
- Installation d'une trappe pour accéder à la crypte,
- Nettoyage des marches de la crypte, ragréage en recherche,
- Pose d'une nouvelle main courante en fer forgé entre la nef et le chœur,
- Piquage des joints en ciment des marches,
- Révision et rejointoiement des dallages du chœur et de l'abside.
- Justification des emplacements et restauration de la balustrade, du font baptismal et des bénitiers,
- Révision des bancs,
- Pose d'un escalier ou d'une échelle pour accéder à la chaire,
- Mise en sécurité de l'accès au clocher.

## MISE EN VALEUR ET SÉCURITÉ

### VITRAUX

Les baies ayant fait l'objet d'un diagnostic sanitaire présentent entre elles, comme l'ensemble de l'édifice, une grande cohérence de style et de forme. Il est important de les consolider si besoin. L'unique baie Nord est actuellement murée par la sacristie. Le débouchement de celle-ci peut aboutir à la création d'un nouveau programme, avec un cahier des charges précis, sans préjuger de la liberté de proposition des artistes ou des maîtres verriers qui seront invités à faire des propositions.

**Projet de restauration :**

- Vitreaux existants : révision, consolidation et création d'une ventilation basse permettant des échanges lents entre l'extérieur et l'intérieur, empêchant la pénétration des volatiles et insectes, et assurant l'évacuation des eaux vers l'extérieur,
- Baie Nord : Création d'un vitrail en accord avec l'existant,
- OPTION création d'un nouveau programme de vitraux sur concours ou dialogue compétitif.

## MOBILIER

La cuve des fonts baptismaux et bénitiers, l'autel, la chaire, les bancs, la statuaire ont fait l'objet d'une approche particulière. Leur état sanitaire de conservation est moyen. Un dialogue avec la commission diocésaine d'art sacré est impératif, ainsi qu'avec les conservateurs responsables de leur préservation.

### *Projet de restauration :*

- *Nettoyage général du mobilier,*
- *Remise en jeu et en cire des menuiseries,*
- *Restauration de la chaire, cis remise en place d'un escalier,*
- *fonts baptismaux : bouchon pour restitution de la partie brisée.*

## INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET ÉCLAIRAGE

Une mise aux normes s'impose ainsi qu'une réflexion esthétique sur l'éclairage intérieur. L'installation devra être mise aux normes et l'éclairage devra suivre une réflexion esthétique légère et discrète. Des expériences démontrent qu'un monument ancien peut se passer d'électricité.

### *Projet de restauration :*

- *Dépose de l'installation existante vétuste,*
- *Création d'un placard technique dans l'ancienne porte de la sacristie, cis tableau électrique aux normes,*
- *Mise en place d'un éclairage neuf.*

## ABORDS

L'aménagement extérieur a comme premier but la conservation et la mise en valeur de l'édifice, ainsi que son accessibilité. La loi fait obligation de ménager l'accessibilité pour tous. La configuration des lieux peut contredire l'application des normes. Il convient de trouver un compromis afin de respecter l'intégralité des dispositions anciennes, des dérogations et mesures compensatoires peuvent être proposées ne pourront être finalisées que sur la base d'un plan topographique permettant de mesurer les pentes. La réflexion d'ensemble a intégré des préconisations pour un entretien facile.

L'aménagement est basé sur la reconstitution d'un enclos séparant visuellement et fonctionnellement l'église et ses abords vis-à-vis du voisinage d'une part et vis-à-vis de la voirie d'autre part. C'est une opportunité pour diminuer l'emprise de cette dernière et d'y intégrer un espace de stationnement dédié mais faiblement formalisé. Une clôture en piquets de châtaignier refendu tendu de fil de fer galvanisé ou de maille à moutons délimite la propriété en préservant la transparence visuelle sur les champs. Des plantes grimpantes y sont associées afin d'ajouter un fleurissement saisonnier.

La courbe du chevet de l'église est soulignée par une ligne de massifs à port libre limité à 1,2 m de haut, encadrant le calvaire repositionné tel que les gravures anciennes le montre.

Un cheminement et un parvis en stabilisé de sable granitique sur géotextile borduré de pavés assurera la continuité de l'accès à l'église. Aucun terrassement supérieur à l'épaisseur de la terre végétal ne sera réalisé. Un diagnostic archéologique anticipé serait judicieux en vue des travaux d'assainissement ainsi que pour reconnaître l'emprise ancienne du cimetière. Les espaces en herbe actuels continueront à être entretenus en prairie afin d'enrichir la biodiversité avec fauchage biannuel et tonte différenciée pour dessiner des allées permettant d'apprécier le monument sous différents angles.

### *Projet de restauration :*

- *Après du dégagement du soubassement du taluté, création d'un parvis demi-circulaire devant le portail Ouest composé d'une dalle au centre et de rangs concentriques de pierres sur chants.*

- *Aménagement des circulations piétonnes, stabilisation de la cour*
- *Clôture délimitant la parcelle et des espaces verts.*
- *Plantation de massifs et de grimpantes*
- *Déplacement du calvaire à son ancien emplacement compris fondation*
- *Marquage de l'entrée de l'enclos par des pierres levées non retaillées.*